



BASSINS VERSANTS DES
PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

**Commission Locale de l'Eau du SAGE des
Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises**

Délibération n°10-07-2025/2

Modification des règles de fonctionnement de la CLE

La Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises, dûment convoquée le jeudi 10 juillet 2025 à 10H, s'est réunie au Conseil Départemental de l'Ariège, sous la Présidence de M. Jean-Paul FERRE.

➤ **LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS :**

Étaient présents :

M. Jean-Paul FERRE, M. André PECHIN, M. André VIDAL, M. Jean-Luc ROUAN, M. Daniel ARTAUD, M. Jean-Jacques MARTINEZ, M. Daniel BESNARD, M. David COMMINGES, M. Joël CAZAJUS, M. Alain SOULE, M. Michel AUDINOS, Mme Jessica MIQUEL, Mme Patricia QUINAT-RAYNAUD, M. Jean-Bernard FOURNIE, M. Alain METGE, M. Jean-Louis REMY

Ont donné pouvoir

M. Loïc GOJARD

M. Xavier CAUX

A :

M. Jean-Paul FERRE

M. Jean-Paul FERRE

M. François VANDERSTRAETEN

M. Jean-Jacques MARTINEZ

M. Jean-Jacques RAMADE

M. Joël CAZAJUS

Mme Joëlle CHALAVOUX

M. Daniel ARTAUD

M. Georges ARMENGOL

M. Daniel ARTAUD

M. Marc SANCHEZ

M. Daniel BESNARD

M. Claude CANSINO

M. Daniel BESNARD

Étaient absents, excusés :

M. Jérôme BLASQUEZ, M. Gilbert HEBRARD, M. Pascal CHICOT, Mme Pascale CANAL, Mme Sylvie BRINGUIER, Mme Estelle VILESPY, M. Nicolas DIGOUDÉ, M. Guillaume LOPEZ, M. David-Olivier CARLIER

Étaient absents :

M. Pierre VIEL, M. Manuel SARDA, M. Henri BENABENT, M. Daniel GERAUD, M. Bernard LAMARY, M. Jean-Jacques RAMADE, Mme Juliette AMIOT, M. Nicolas GARCIA

➤ **LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS :**

Étaient présents :

Chambre agriculture 09 (M. Philippe LACUBE), Chambre agriculture 31 (M. Philippe GAMBAZZA), Chambre agriculture 11 (M. Jérôme BARTHES), Bio Ariège Garonne (M. Philippe ASSEMAT), EDF Hydro (Mme Marie-Charlotte BOUSQUET), Association des Naturalistes de l'Ariège (M. Kévin BOULOGNE), FNE Midi Pyrénées (M. Jérôme BROSSERON), Fédération de pêche 09 (M. Laurent GARMENDIA), Energialys (M. Alexandre LAROQUE), Fédération des moulins de France (M. Patrick SUILHARD), ANPER-CEA (M. Jean-Pierre JENN),

Ont donné pouvoir

Mme Nicole QUILLIEN

M. Jean GUICHOU

A :

M. Philippe LACUBE

Mme Marie-Charlotte BOUSQUET

Étaient absents, excusés :

ADT (M. Michel PICHAN)

Étaient absents :

Organisme Unique Garonne Amont (M. Serge BOUSCATEL), UNICEM (Mme Solenne TASTE), Comité régional Occitanie de Canoë-kayak (M. Eric BIAU), UFC Que Choisir Ariège-Comminges (M. Jacques ABIVEN), Fédération de pêche 31 (M. Norbert DELPHIN), Fédération de pêche 11 (M. David FERNANDEZ), CCI de l'Ariège (M. Renaud CHAMPREDONDE)

➤ **LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT :**

Étaient présents :

Péfecture de l'Ariège, DDT09 (Mme Elodie LIENARD), ARS (Mme Catherine LOPEZ), Office National des Forêts 09-11-66 (M. Quentin Giry), DREAL Occitanie (Mme Anne VUILLET), DRAAF (M. Pascal VARDON), Agence de l'Eau Adour-Garonne (M. Matthieu MAGDELAINE), Office Français de la Biodiversité (M. Stéphane DI MAURO).

Ont donné pouvoir

DDTM11 M. Dimitri WEIL

A :

DDT09 Mme Elodie LIENARD

Étaient absents, excusés :

DDT31 (Mme Valérie FAGES)

Étaient absents :

DDTM66 (M. Philippe ORIGNAC), CRPF (M. Emmanuel ROYER)

Étaient également présents :

CD09 DAATE Mme Marie-Christine DARMIAN, CD09 DAATE Mme Guylaine AUTHIER, CD09 DAATE-Service Eau (Mme Karine ORUS DULAC), CD09, DAATE-Service Eau (M. Baptiste RICHARD), CD09 DAATE-Service Eau (Mme Emilie VIE), CD31 (M. Vincent RIBOT), SMEAG (M. Vincent CADORET), SMEAG (M. Franck SOLACROUP), Agence de l'Eau Adour Garonne (M. Jean-Luc SCHARFFE), Agence de l'Eau Adour Garonne (M. Bastien RICHARD), DREAL (Mme Louise Adélie SEGARD), SYMARVA (Mme Marie BERTHELOT), SSV (M. Gilles DOMENC), SBGH (M. Jean-Christophe CID), SBGH (M. Paul GRENIER), IEMN (Mme Sandrine BOISARD), CCPAP (Mme Orian VEZIAN), CCPM (M. Florent PAULY), EDF HYDRO (Mme Hélène COMBES)

VU le décret n°2024 du 2 décembre 2024 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux,

VU la modification des articles 4, 8, 12, 13 et 14 des règles de fonctionnement de la CLE du SAGE BVPA, et la présentation faite en séance par le Président,

Considérant la nécessité de procéder à la modification des règles de fonctionnement de la CLE du SAGE BVPA suite à la publication du nouveau décret,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU :

APPROUVE la modification des règles de fonctionnement telles qu'annexées à la présente délibération.

Le Président met la proposition au vote :

42 VOTANTS :

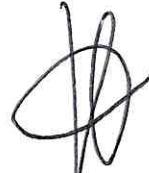
40 POUR

2 CONTRE (ANPER et FNE)

0 ABSTENTIONS

Ainsi fait et délibéré

Le Président de la CLE du SAGE BVPA



Jean-Paul FERRE